



ASSOCIATION LES LUTINS
Les Marsupioles

LES MARSUPIOTS

26, rue d'Eckwersheim

67720 HOERDT

Periscolaire : 03.88.59.23.59

N° SIRET: 33120499000039 CODE APE 8891A

e-mail : marsupioles@periscolaire-hoerd.fr

site internet: www.periscolaire-hoerd.fr

Mercredis

Mai, Juin et Juillet 2025

Pour les
enfants de
3 à 12 ans

**ACCUEIL DE LOISIRS
SANS HEBERGEMENT**



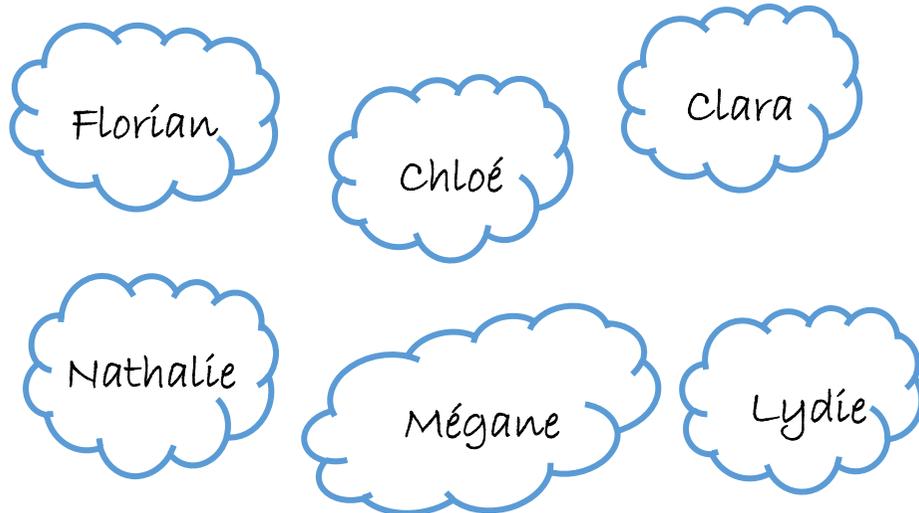
EQUIPE D'ANIMATION



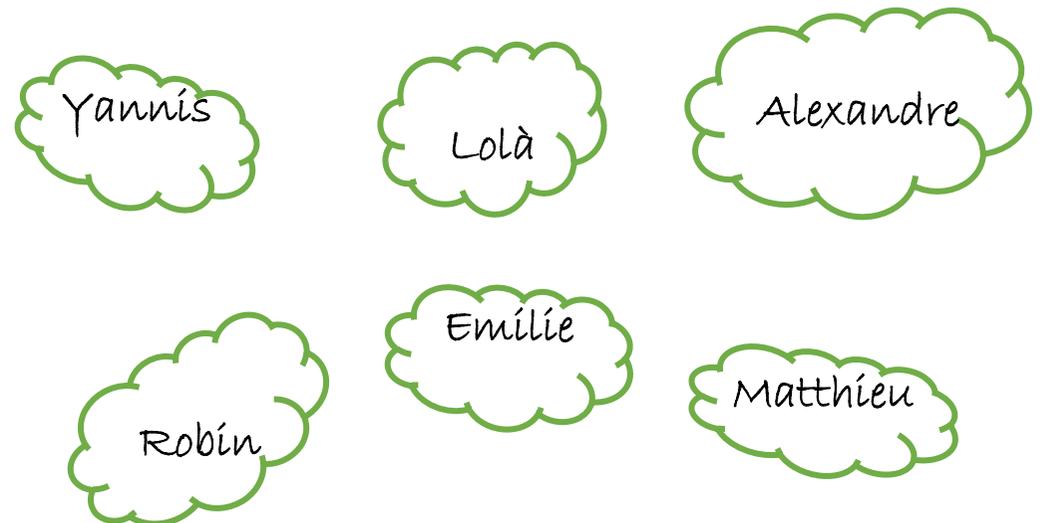
DIRECTION



Animateurs 3-6 ans



Animateurs 6-12 ans



INFORMATIONS PRATIQUES



La structure Les Marsupiots accueille les enfants scolarisés de la 1ère année de maternelle au CM2 les mercredis des semaines scolaires de 7h20 à 18h, au 26 rue d'Eckwersheim 67720 Hoerd.

Nous pouvons accueillir votre enfant :

par demi-journée :

-le matin : à partir de 7H20 jusqu'à 12H (sans repas), ou à partir de 7H20 jusqu'à 13H (avec repas)

-l'après-midi : à partir de 13H jusqu'à 16H (sans goûter), ou à partir de 13H jusqu'à 18H (avec goûter)

par journée entière : à partir de 7H20 jusqu'à 18H (sans/avec repas, sans/avec goûter)

L'équipe d'animation propose un programme d'activités varié. Celui-ci peut être modifié en fonction du choix des enfants, du nombre d'enfants, des conditions climatiques et des opportunités d'animation.

Une petite collation est proposée le matin avant le début de l'activité. Les activités débutent à 9h30 le matin et à 14h00 l'après-midi.

L'inscription pour les mercredis des périodes scolaires se fait à l'avance, chaque année, pour toute l'année scolaire, en fonction des places disponibles (accueil permanent).

Une fiche de renseignements doit être remplie chaque année. Une copie des pages de vaccinations à jour ainsi que de l'assurance scolaire et extra-scolaire doivent obligatoirement être fournies.

Pour procéder à l'inscription définitive, un contrat d'accueil permanent doit être signé par un parent responsable légal de l'enfant.

Nous vous rappelons que tout désistement qui ne sera pas signalé avant le jeudi soir 18H de la semaine N-1 sera facturé en intégralité dans la limite des 5 jours autorisés par année scolaire.

Un accueil ponctuel est possible en fonction des places disponibles.

La demande pour un accueil ponctuel doit se faire par mail, au plus tard le jeudi soir à 18h de la semaine N-1.

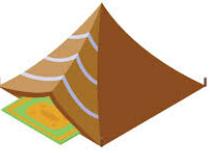
Ce type d'accueil reste exceptionnel.

Le règlement intérieur de l'accueil périscolaire ainsi que les tarifs sont disponibles sur notre site internet : www.periscolaire-hoerd.fr.

Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter Laure au 03 88 59 23 59.

LES AVENTURIERS DU DÉSERT

	Mercredi 23/04	Mercredi 30/04
Matin	 <p>Bricolages : Cactus Chameaux Suricates</p>	<p>Les aventuriers en expédition</p> 
Après-midi	<p>Relais des caravanes</p> 	<p>Peinture sur vitre</p> 

	Mercredi 07/05	Mercredi 14/05	Mercredi 21/05	Mercredi 28/05
Matin	<p>Jeux Musicaux</p> 	<p>La chasse aux galets</p> 	<p>Atelier sable coloré</p> 	<p>Loto bingo géant</p> 
Après-midi	<p>Les empreintes mystérieuses</p> 	<p>Peinture sur galets</p> 	<p>Construction de tentes bédouines</p> 	<p>Atelier cuisine : Le grand festin</p> 

	Mercredi 04/06	Mercredi 11/06	Mercredi 18/06	
Matin	Fabrication d'œufs  Création de bijoux en perles	La rivière aux crocodilles 	Masques d'animaux  Maquillages	
Après-midi	Grand jeu : L'œuf du Phoenix 	Initiation dessin du désert 	Petits	Grands
			<i>Balade contée</i> 	Jeu de l'oe <i>Le jeu de l'oe</i> 

	Mercredi 25/06	Mercredi 02/07
Matin	Fabrication de totems 	Cartes postales 
Après-midi	La traversée du désert 	 La chasse au trésor des nomades

